Règlement Grand Prix

## Grand Prix 2019 au Golf des Chanalets

9 & 10 Mars 2019 – Golf des Chanalets Bourg - lès - Valence

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### Conditions de participation

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l’année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Limitation d’Index

* Joueuses dont l’index est inférieur ou égal à 15,4.
* Joueurs dont l’index est inférieur ou égal à 12,4.

Cette limite d’index s’applique uniquement aux licences or et aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

### Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs repère II (blanc).

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur les trous 1, 2, 17 et 18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, …), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d’un tour dans l’enceinte du golf à l’exception des abords du club house, des zones d’entrainement et du parking.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

### Engagement

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d’engagement, adressé au Golf des Chanalets

Droits d’engagement

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Adultes | 80€ | Membres Chanalets | 40 € |
| Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) | 40 € | Membres Chanalets | 20 € |
| Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2000 ou après) | 40 € | Membres Chanalets | 20 € |

Clôture des engagements

Le **Vendredi 22 Février 2019.** Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l’établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d’inscription reste redevable du droit d’engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n’étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Maximum 108 joueurs.

**Les joueurs seront retenus dans l’ordre suivant :**

* Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du (W)WAGR.
* Les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l’année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur.
* L’ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
* L’ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
* L’ordre d’arrivée des inscriptions

### Organisation

Entrainement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La publication des départs le jeudi 7 Mars 2019

Lors du 1er tour, le tirage se fait dans l’ordre du Mérite puis des index.

Lors du 2ème tour, le tirage se fait dans l’ordre inverse des résultats du 1er tour.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix à **18h30**, suivi d’un cocktail.

## Grand Prix 2019 au Golf des Chanalets

9 & 10 Mars 2019 - Golf des Chanalets à Bourg Les Valence

BULLETIN D’ENGAGEMENT

### Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2019, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l’année en cours.

### Inscription

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l’ordre Golf des Chanalets) au plus tard le Samedi 23 Février 2019, par courrier.

Golf des Chanalets

1812 Route Amiral Marc de Joybert

26500 Bourg Les Valence

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l’établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MONDIAL :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

### Droits d’engagement

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Adultes | 80€ | Membres Chanalets | 40 € |
| Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1994 et 2000) | 40€ | Membres Chanalets | 20 € |
| Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2001 ou après) | 40 € | Membres Chanalets | 20 € |

**Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s’il n’a pas été acquitté pour l’année en cours.**